

Dites-moi...



«J'ai constaté que les lampadaires de la ville de Delémont sont expertisés par l'entreprise française Rochservice. Pourquoi ce travail n'est-il pas attribué à une entreprise régionale?»

Un lecteur attentif



La réponse est simple. Il n'existe pas en Suisse de société réalisant les prestations de cette entreprise. Les équipements d'éclairage public sont contrôlés pour mesurer leur résistance mécanique. Pour ce faire, une pression équivalente à une tempête de plus de 160 km/h est simulée dans 4 direc-

tions sur chaque mât. Les déformations mesurées permettent de détecter des problèmes jusque dans la fondation du candélabre. D'où l'intérêt de recourir à cette méthode. Durant les tests, d'autres paramètres sont inventoriés. Porrentruy, Delémont et Fontenais, partenaires «Cités de l'énergie», réa-

lisent ces tests de façon coordonnée pour réduire les coûts et l'impact environnemental dus aux transports de la machine et du personnel, indique Michel Hirtzlin, chef des Services industriels de Delémont. **LQJ**

Vous avez une question d'intérêt général? Nous vous apportons la réponse.

Communiquez-nous vos questions par courrier électronique à **dites-moi@lqj.ch**

ou par courrier postal à Dites-moi, *Le Quotidien Jurassien*, 6 route de Courroux, 2800 Delémont.